

BUREAU DIRECTEUR
Le lundi 30 mars 2020
à 10h00
par visioconférence Google Meet

Présents :

V. BERODIER ; L. BONNET ; G. BERTIN ; P. CARRE ; G. CASSAGNE ; P. CELMA ; P. CHAROUSSET ;
Y. CHENAL ; G. CHAPELLE ; P. CRAIGHERO ; J. GARDON ; P. NIOGRET ; T. TONNELIER

Excusée :

C. MUNOZ

1. Ouverture de la séance :

Le Président Patrick CELMA ouvre la séance à 10h00.

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, le Bureau Directeur est réuni en urgence, pour prendre les décisions nécessaires vis-à-vis des personnels.

2. Point sur le recrutement des C.T.C. :

- Recrutement interne : terminé (9 volontaires sur 12 CLR)
- Recrutement externe : non terminé pour 14 Bassins (13 présélectionnés)
- 2 dernières journées de recrutement restent à réaliser, concernant 7 Bassins avec 17 personnes candidates, les 27 et 28 avril 2020.
(en visioconférence avec la F.F.R. si impossibilité de se réunir)
- Les décisions doivent être acceptées avant le 10 mai 2020, au plus tard.
- Le début des contrats est maintenu pour la date du 10 août 2020.
- Tous les candidats devront être auditionnés avant validation et désignations par Bassin.
- Du fait de la crise sanitaire, la Ligue AuRA est la seule Ligue à n'avoir pas pu finaliser le recrutement des C.T.C.

3. Activité partielle :

- Cellule de crise avec tenue de réunions régulières en liaison avec la F.F.R.
- Maintien des salaires et de l'activité sous la forme de télétravail jusqu'au 31 mars 2020, en accord avec la position fédérale
- Apurement des R.T.T., des récupérations, des éventuels jours de dépassement d'activité annualisée ou des forfaits d'activité, des jours de congés payés acquis sur la période de référence 2018-2019
- Avis favorable du C.S.E. pour anticiper la prise de 6 jours ouvrables de congés payés sur la prochaine année
- Evolution des choix, opérée suite aux diverses évolutions de la position fédérale, notamment entre le 27 et le 29 mars 2020.

4. Propositions :

- **Maintien des activités des Formations Fédérales et des Formations d'Etat :**
(dernier état des modifications intervenues après la tenue du Bureau Directeur de manière à intégrer la gestion la plus égalitaire possible de l'activité résiduelle entre les techniciens concernés) :
 - ... 4 salariés sont maintenus en activité avec 7 h par semaine sur le mois d'avril 2020 (B.F.) :
M. AVILA ; L. JOURDAS ; B. OUKACI
+ L. MOLINIE (C.T. Fédéral)
 - ... 1 salarié est maintenu avec 8 h par semaine pour le DEJEPS à Chaponnay et à Voiron :
L. ROSTAING
 - ... 1 salarié est maintenu avec 7 h par semaine sur le mois d'Avril 2020 pour le DEJEPS à Clermont-Ferrand : A. CROUCHET
- **Salariés administratifs :**
 - ... Accord avec le C.S.E. (5 jours ouvrés pris sur les congés payés de l'an prochain ou 6 jours ouvrables selon l'ordonnance du 23 mars 2020)
 - ... Activité partielle à horaire 0 pour les Administratifs
 - ... 3 Cadres sont maintenus en service, comme suit, jusqu'à fin avril 2020 :
 - Direction Financière : à 25 %
 - Direction Opérationnelle : à 25 %
 - Direction Générale : à 25 %
 - ... Quelques salariés administratifs sont en arrêt
(maladie ou congés pour garde d'enfant de moins de 16 ans)
 - ... Purger les droits d'absence

... Différencier la situation en fonction de chaque salarié
... Etablir un Tableau indicateur pour chaque salarié par T. BACONNIER et P. CHAROUSSET
... Basculement en activité partielle dans le cadre de l'évolution de l'activité réelle
... Courrier explicatif envoyé à la F.F.R. et à chaque DIRECCTE, au plus tard le 1^{er} avril 2020.
... La Ligue AuRA s'engage à maintenir la totalité du salaire de chaque salarié
... les Conseillers Techniques d'Etat restent en activité (statut fonction publique), ainsi que le Cadre Technique Fédéral, pris en charge par la F.F.R.

La date de déclenchement du passage au chômage partiel a été fixée au 1^{er} avril 2020 par la Ligue AuRA.

Le Bureau Directeur valide l'ensemble de ces propositions à l'unanimité des membres présents.

5. Académies – Pôles Espoirs :

- Sont concernés : Vincent FARGEAS ; Geoffray HENRY
- Suite aux mails du dimanche 29 mars 2020 d'Eric LACHAIZE à 20h00 et de Roland GENET à 23h00 à l'attention du Président ; visant à demander le maintien de l'activité des Cadres salariés de la Ligue, concernés par les Académies Fédérales...
- Patrick CELMA rappelle la position fédérale et lit les directives relatives aux Académies Fédérales, qui précisent la mise au chômage partiel.
- Jérôme GARDON rappelle la spécificité de cette demande, qui concerne 2 salariés, en remplacement de 2 professeurs d'E.P.S. pour l'année scolaire à Grenoble et à Clermont-Ferrand (*Carence de désignation à la rentrée de la part de l'Education Nationale...*)
- Les activités sont maintenues sur les Académies de LYON et d'OYONNAX avec les professeurs d'E.P.S.
- Patrick CELMA rappelle la situation en Occitanie, qui a décidé l'application de l'activité partielle à horaire 0 pour l'ensemble des personnels salariés.
- Philippe NIOGRET rappelle les différences de statuts entre les salariés relevant du droit public et les salariés relevant du droit privé.

Le Bureau Directeur décide à l'unanimité des personnes présentes, moins une voix contre, de ne pas donner suite à la demande de maintien de l'activité des Cadres Techniques salariés de la Ligue, concernés par les Académies Fédérales.

6. Epreuves :

- La Commission Régionale des Epreuves a déjà travaillé sur l'arrêt des Compétitions (péréquations, classements, accessions, relégations...)
- La Commission se réunira à nouveau, dès réception des décisions fédérales le 3 avril 2020
- Seule la dernière journée des Championnats Régionaux ne s'est pas déroulée.

La Ligue AuRA s'alignera sur le système qui sera adopté par la F.F.R. pour les Compétitions Fédérales.

7. Personnels :

Des réunions collectives en Google Meet sont organisées le 30 mars 2020, dans les 4 M.O. :

- 13h30 : CHAPONNAY
- 14h30 : CLERMONT-FERRAND
- 15h30 : GUILHERAND-GRANGES
- 16h30 : MONTBONNOT

Les consignes générales seront rappelées, en vue du respect de l'activité « zéro », pour tous les salariés en congé de maladie, en congé pour garde d'enfants de moins de 16 ans ou en activité partielle.

T. TONNELIER se pose des questions sur les activités proposées par L. MOLINIE auprès des Cadres Départementaux qui sont en activité partielle dans les C.D.

Il est rappelé que les Cadres Départementaux qui sont en activité partielle, ne doivent assumer aucune activité et ne doivent pas être sollicités par les Cadres de la Ligue.

8. Calendrier des Réunions Statutaires :

- Bureau Directeur : prévu le 6 mai 2020
- Bureau Directeur : prévu le 3 juin 2020
- Comité Directeur : prévu le 25 avril 2020 à Grenoble (réunion à décaler)
- Assemblée Générale de la Ligue à Lyon : prévue le 13 juin 2020
- Cellules de crise : réunions hebdomadaires avec les élus concernés
- C.S.E. : réunion prévue la dernière semaine d'avril 2020

9. Questions diverses :

9.1) Train du Rugby :

La F.F.R. a prévenu les Ligues de l'annulation du Train du Rugby, prévu initialement du 2 juin 2020 au 4 juillet 2020.

9.2) Semaine des E.D.R. :

Les inscriptions pour la Semaine Nationale des E.D.R. sont en cours. (clôture le 30 avril 2020)
Cette semaine se déroulera du 12 au 20 septembre 2020.

9.4) Congrès des Arbitres :

Philippe NIOGRET confirme, après contact avec Franck MACIELLO, que le Congrès est toujours fixé, à ce jour, à Grenoble, en juillet 2020.
En cas de maintien de l'état de crise sanitaire, le Congrès sera définitivement reporté à 2021.

9.5) Note d'informations aux clubs :

Une note sera établie pour tous les clubs, assortie d'une notice juridique relative à l'organisation de l'activité partielle pour les clubs disposant de personnel salarié.
Cette note sera jointe au courrier prévu à émettre par le Président.

9.6) Tombola :

- L'organisation de la tombola sera décalée d'un mois (retour des invendus...)
Les clubs seront informés par un communiqué.
- Le tirage pourrait avoir lieu lors de l'Assemblée Générale prévue le 13 juin 2020,
(date à confirmer ou modifier selon l'évolution de la crise sanitaire)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h15.

Le Secrétaire Général

Patrick Carré